



Accord de coopération entre sept fournisseurs de services de navigation aérienne civils

Résumé

Mardi, 18 novembre 2008, les fournisseurs de services de navigation aérienne civils (Air Navigation Service Providers – ANSP) Belgocontrol (Belgique), la DFS (Allemagne), la Direction des Services de la Navigation Aérienne (France), Luchtverkeersleiding Nederland (Pays-Bas), l'Administration de la Navigation Aérienne du Luxembourg, et Skyguide (Suisse), ainsi que l'agence européenne de sécurité aérienne Eurocontrol ont signé un

Accord de coopération entre les sept ANSP pour la mise en œuvre et l'exploitation du Bloc fonctionnel d'espace aérien Europe Central (FABEC).

Cette signature est fondée sur la conviction profonde partagée par tous les partenaires qu'un renforcement de la coopération au sein du FABEC est possible et nécessaire pour créer au cœur de l'Europe un système de navigation aérienne plus efficace.

Les résultats prometteurs du Rapport de l'étude de faisabilité du FABEC achevé à l'été 2008 montrent sa valeur globale en termes de bénéfices opérationnels, techniques et financiers.

Comme première étape, et conformément à la signature de la Déclaration d'Intention par les 6 Etats situés au cœur de l'Europe, l'accord entre ANSP fixe un cadre de travail à cette coopération, afin de développer et faciliter progressivement la mise en œuvre et l'exploitation du FABEC. L'accord est sujet à l'approbation des organes de direction des différents ANSP.





Dans le but d'accroître la sécurité, la durabilité environnementale, la capacité, l'efficacité économique, l'efficacité des vols et des missions militaires, dans un cadre clair d'objectifs de performance, les ANSP s'accordent pour contribuer activement au FABEC en

- établissant une surveillance active et un pilotage de la mise en œuvre du projet ;
- acceptant conjointement les résultats du projet d'implémentation, ainsi qu'une mise en œuvre et une exploitation coordonnées ;
- fournissant les ressources humaines et financières nécessaires.

Dans un premier temps, cela conduira à une coopération dans un management commun de la performance, la planification, la consultation conjointe des parties prenantes et la représentation à l'international.

Compte tenu des attentes élevées des compagnies aériennes, les ANSP se fixent pour objectif d'obtenir des premiers résultats en 2010. Ils développeront une structure de management et une stratégie commune d'ici l'été 2009.

Les CEO des différents fournisseurs de services de navigation aérienne civils se sont mis d'accord pour œuvrer à l'idée « d'agir comme une entreprise ». Les détails seront élaborés d'ici mars 2009. Cet esprit commun traduit la conviction et la volonté de faire du FABEC un succès.

